



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET D'USAGE CONDITIONNEL

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur des demandes de dérogations mineures et d'usage conditionnel lors de la séance du 13 février 2017 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette consultation, les demandes suivantes seront expliquées et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
113, chemin des Bois-Francis 2016-DM-229	Autoriser l'agrandissement d'une résidence avec une fondation sur pilotis : <ul style="list-style-type: none"> • qui représente 34,6 %, plutôt que 20 %, de la superficie au sol du bâtiment qui repose sur des fondations continues; • dont une section des pilotis aura une hauteur de 3,7 m plutôt que de 3 m; Régulariser l'implantation d'une remise et d'un sauna en cour avant.
chemin Duplessis Lot 3 937 520 du cadastre du Québec 2016-DM-250	Autoriser la construction d'une aire de stationnement d'environ 360 cases dont : <ul style="list-style-type: none"> • la pente dans les 5 premiers mètres de l'allée d'accès est de 4,65 % plutôt que de 3 %; • l'implantation est à plus de 500 m de l'usage que le stationnement dessert (Station Mont Tremblant); • la surface est recouverte de pierres concassées plutôt que de pavage ou de tout autre matériel qui élimine tout soulèvement de poussière et formation de boue; • l'allée de circulation se termine en cul-de-sac plutôt que de boucler; • un seul accès est prévu plutôt que 2; • une bande boisée de 10 m plutôt que de 60 m est conservée. Alors que la réglementation requiert ces divers éléments, autoriser la construction de l'aire de stationnement sans : <ul style="list-style-type: none"> • ligne peinte; • système de drainage par puisards; • aire d'isolement comportant 1 conifère par 10 m linéaires du côté du dépôt de neige usée; • terre-plein comportant 1 conifère; • îlot de plantation de chaque côté de l'allée d'accès.
385, chemin des Palissades 2017-DM-001	Autoriser la création d'un lot d'une largeur de 45,73 m plutôt que de 50 m.
Chemins de la Sucrerie, des Entailles et du Pain-de-Sucre 2017-DM-002	Autoriser la mise en place d'un projet de développement comportant 33 terrains et l'ouverture d'une nouvelle rue dont : <ul style="list-style-type: none"> • un des lots projetés a une superficie de 7 221,6 m² plutôt que de 10 000 m²; • l'implantation de la rue est à 0,55 m, plutôt qu'à 10 m d'un milieu humide fermé; • la rue projetée a : <ul style="list-style-type: none"> o dans une section, une pente de 13,6 % plutôt que de 12 %; o dans une autre section, une pente de 13 % plutôt que de 12 %; o des pentes variant de 3,5 % à 13 %, plutôt que de 2 %, dans les premiers 15 m d'une intersection et de 13 % plutôt que de 8 %, dans les 15 mètres subséquents; o une pente de 6,5 %, plutôt que de 2 %, dans les premiers 15 m d'une autre intersection; o une pente de 13,6 % plutôt que de 7 % dans un rond-point.
Immeuble visé	Nature et effets de la demande
370, montée Fortier 2016-UC-247	Autoriser, à titre d'usage complémentaire à l'habitation, l'exploitation d'une cabane à sucre sous certaines conditions.

Donné à Mont-Tremblant, ce 25 janvier 2017.

Marie Lanthier, O.M.A.
Greffière

AVIS CONCERNANT LA DÉSIGNATION DE PERSONNES RESPONSABLES ET DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

AUSSI, PRENEZ AVIS QUE, conformément à l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, j'ai désigné et délégué les responsabilités mentionnées ci-dessous aux personnes suivantes :

Daniel Hébert, Directeur du Service des ressources humaines	Responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels pour les dossiers du personnel, en remplacement de madame Carole Ménard.
Carole Alarie, Adjointe à la direction du Service des ressources humaines	Substitut au responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels pour les dossiers du personnel, en remplacement de monsieur Mathieu Doré.

Donné à Mont-Tremblant, ce 25 janvier 2017.

Luc Brisebois
Maire